

## FOIRE AUX QUESTIONS

### **Ai-je besoin de recourir aux services d'un informaticien pour gérer mon site?**

Non, nos modules sont accessibles à tous et vous n'avez pas besoin d'avoir de connaissances particulières en informatique.

Peut-on avoir une adresse mail de contact?

**La formule PEMIUM comprend 5 boîtes mails et la formule PRESTIGE 10, vous pouvez donc en utiliser une pour votre formulaire de contact.**

### **Comment ça se passe si j'ai besoin de plus de boîtes mails?**

Vous pouvez en avoir autant que vous le souhaitez mais au-delà des boîtes qui sont comprises dans votre formule il faudra compter 12 € HT par an et par boîte mail.

### **Je possède déjà un nom de domaine pour ma ville, puis-je l'utiliser pour mon site?**

Aucun problème, il nous faut simplement le code AUTH pour le récupérer.

### **Quelles sont les différentes étapes une fois le contrat signé?**

1. Je transmets l'information au chef de projet (Julien) pour qu'il puisse prendre contact avec vous et vous lister tous les éléments dont il aura besoin pour la mise en place de votre gabarit.
2. Nous vous livrons le site terminé et nous vous faisons signer une validation
3. Une fois le site validé nous le mettons en ligne en version cachée (accessible par vous mais pas par les internautes)
4. Vous effectuez la formation
5. Vous alimentez votre site avec votre contenu
6. Lorsque vous êtes prêts vous nous donnez votre feu vert pour le mettre définitivement en ligne

### **Le site est-il gérable depuis un mac?**

Oui, aucun problème

### **Puis-je travailler de chez moi ou faut-il obligatoirement que je sois sur un poste de la mairie?**

Vous pouvez travailler de n'importe où à partir du moment où vous avez une connexion internet car vous accédez à votre intranet via une URL. Vous n'aurez qu'à renseigner votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

**Si dans un premier temps j'opte pour la formule PREMIUM, pourrais-je par la suite passer sur la formule PRESTIGE?**

Bien sûr. Dans ce cas les modalités de transfert seront les suivantes :

- Aucun surcoût supplémentaire
- Nous augmentons simplement votre annuité au tarif indiqué dans la grille et correspondant à votre tranche
- Nous vous livrons le nouveau gabarit agrémenté des éléments de votre ancien site

**Quelles sont les modalités de règlement?**

Le règlement s'effectue à 30 jours par mandat administratif.